

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 6 FEVRIER 2024

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 6 février 2024 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Étaient présents Aurora COSTA, Sun WAI SONG, Marc POLENNE , Alain LACASSIE Franck FALCONE, Ghislain LOMBARD, Gégé MAUREL, Gérard MIQUEL , Michel RANSOU,

Coralie PERROCHAIN était excusée.

Françoise POUGET MOLINER était absente

1 LICENCES : Le nombre de licenciés au 6 février 2024 est de 92.

Gérard rend compte de son entretien avec Jean Pierre COUTIER le 27 janvier 2024. Il apparaît qu'il poursuit des projets personnels en 2023/2024, qu'il n'entretient pas de mécontentement envers le Club, et qu'il a l'intention de reprendre une licence à la rentrée de septembre.

2 FINANCES : 37 003,04 € en compte courant, 23 119,90 € en livret A, et 747 € en parts sociales.

L'habilitation bancaire d' AURORA est toujours en attente...La relance auprès du Crédit agricole en sollicitant M. DA COSTA n'a rien donné. Essayer auprès de Mme BRICOT.

La base fédérale d' HENDAYE nous relance au sujet d'une facture de gonflage impayée de 85,50 €. Il apparaît que la facture litigieuse a été libellée à l' encontre du club de LOURDES, avec diverses mentions de personnes appartenant au CST... Aurora se charge de la vérification.

Toujours pas de nouvelles de la facture de grutage pour la réparation de l'échelle.

3 BATEAU : Pierre IRIGOYEN a repris le travail le 4 février.

Il a trouvé une solution économique pour sécuriser la trappe à carburant.

Le CST commandera directement la jauge qu'il a identifiée.

Il mettra en place un régulateur entre les deux batteries.

Il va tenter de réparer la pompe attelée, très oxydée.

Il ne pourra pas être présent lors du tirage à terre du bateau.

Celui-ci aura lieu du jeudi 7 mars 2024 à 9 heures au lundi 11 mars à 15 heures. Il donnera lieu à :

un nettoyage de la carène au Karcher

un ponçage de la peinture antifouling jusqu'à la coque

une pose de couche d'apprêt si nécessaire

une ou deux couches d'époxy

deux couches d'antifouling.

Plus le remplacement des paliers de friction du safran et des anodes.

Toutes les bonnes volontés sont sollicitées, notamment pour le ponçage, qui est le travail le plus dur. Franck et Sun vont étudier les possibilités d'un hébergement sur place.

4 POSTE DE RESPONSABLE TECHNIQUE : Patrick SIMANDIRAKIS se propose de continuer son activité d'organisation des formations, des stages, des fosses et de l'hébergement à HENDAYE, mais sans se charger de l'animation du réseau des moniteurs.

Il revient alors au Club :

de tenir le tableau par niveau des moniteurs et des élèves

de gérer l'animation du réseau, notamment en provoquant deux ou trois réunions par an

d'appeler les DP à réserver le bateau avec une avance suffisante pour les sorties techniques et les explos

de contrôler la distribution du matériel aux élèves.

Cette tâche incombera principalement à Gérard et Michel.

5 CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE : ils auront lieu le 11 février, et seront tarifés à 200 €.

6 COMPRESSEUR : SIABA a remplacé la culasse du 3ème étage le 2 février. Elle est en phase de test. Demander une prolongation de garantie de six mois.

Restent la rampe et le compresseur.

Décision est prise de remplacer immédiatement la rampe, pour un prix d'environ 4 000 €, avec une rampe neuve à quatre sorties.

Pour le compresseur, plusieurs pistes :

conserver le BAUER 19 m³/h en espérant qu'il fonctionne. Cela mobilise une personne au gonflage pendant plusieurs heures chaque semaine.

le compléter par un appareil de 15 à 20 m³/h, en neuf ou en occasion, à relier à la rampe, ce qui accélérerait le gonflage.

remplacer le BAUER par un appareil plus puissant, en neuf (au moins 30 000 €, ce qui est beaucoup...) ou d'occasion (reste à le trouver...).

Ces pistes sont à étudier avant toute décision.

7 COMPTE ASSO : la réunion prévue pour la pré-répartition des subventions de l' Agence Nationale du Sport (ANS) prévue le 7 février au soir est repoussée au 26 février, ce qui nous laisse le temps de

préparer une demande de subvention pour la rampe.

8 RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE D' AGGLOMERATION DU PAYS BASQUE : la réunion avec Mme Laura HUGUENIN a eu lieu en visioconférence le 23 janvier 2024. Échange de vues sur les activités de chacun, et promesse d'envoi d'une synthèse de nos sorties sur HENDAYE, fréquence, lieux visités, nombre de plongeurs, basée sur nos fiches de sécurité et nos plannings de sortie du bateau.

9 RELATIONS AVEC LA BASE FEDERALE D'HENDAYE : Mme Géraldine MARIE vient d'en prendre la direction. Nous ne pourrons pas répondre à sa demande d'utilisation du bateau les 8 et 9 juin 2024, pour cause de stage CST, mais nous pouvons proposer un prix pour d'autres occasions d'utilisation de l' HIPPOCAMPE II toujours avec un pilote du CST et 300 € la demi-journée ou 500 € la journée, plus 50 € par heure de marche du moteur, tant que le prix du GO reste à moins de 2 €.

Et une préférence pour des sorties en semaine, plutôt que les week-ends.

10 VOYAGES : de retour du Salon de la plongée à PARIS, Ghislain a rapporté plusieurs propositions :

Une croisière aux MALDIVES en février 2025 avec SUBOCEA pour un minimum de 8 personnes au prix de 2 750 € plus le trajet TARBES-PARIS.

Un séjour au MEXIQUE (PLAYA DEL CARMEN) du 4 au 11 octobre 2025, pour 2 315 € et 1 926 € pour les non plongeurs, plus le trajet TARBES-PARIS.

Un séjour à MARSEILLE ou BORMES en mai ou juin.

Les adhérents vont être sollicités.

11 TIV : les blocs du CST sont faits. Le bloc n°1 a disparu. Gérard déposera une main courante afin de dégager la responsabilité du Club à son endroit.

Une formation au TIV va être lancée.

Les TIV des blocs personnels se feront le vendredi 16 février à partir de 9 heures.

12 MEDAILLES : tous les dossiers présentés à la FFESSM par Michel PAZOS ont été retenus. Marc POLENNE se charge d'organiser la cérémonie de remise des médailles à Patrick DAVEAU, Gégé MAUREL, Gérard MIQUEL, Patrick SIMANDIRAKIS et Guy ZAOUI, avec présence souhaitée de MM NOGUE et TREMEGE, plus la presse.

13 FLAMME OLYMPIQUE : le CST sera sollicité pour fournir des signaleurs en accompagnement du parcours de la flamme.

14 QUESTIONS DIVERSES :

14-1 : M. Thierry DA COSTA, conseiller municipal en charge des associations et des sports, viendra à BOYRIE pour son baptême de plongée le 28 février 2024.

14-2 ARGONAUTE : il est ouvert à toute discussion sur un aménagement de son barème pour nous.

PERMANENCES A VENIR

10 février 2024 Gérard MIQUEL
17 février 2024 Aurora COSTA
24 février 2024 Gérard MIQUEL
2 mars 2024 Ghislain LOMBARD

Prochain Comité de direction mardi 5 mars 2024 à 20 heures 30

Dressé le 7 février 2024

Michel RANSOU